

- 1) *Patrick a mangé le gâteau.*
- 2) *Le gâteau a été mangé par Patrick.*

Avons-nous dit la même chose dans les deux phrases ? »
Certains élèves disent oui, les autres sont perplexes.
Je leur fais remarquer que mon centre d'intérêt n'est pas du tout le même dans les deux phrases. Dans la première phrase, je m'intéresse à Patrick. C'est sur Patrick que je veux avoir des renseignements. J'ai donc fait de Patrick mon sujet ; le sujet de la phrase.

On rejoint l'emploi du mot **sujet** dans des domaines autres que la grammaire : le **sujet** d'une conférence ou d'une conversation, c'est ce dont vous allez parler, c'est votre THÈME, ce qui est POSÉ (cf racine grecque $\tau\theta\eta\mu\iota$ = placer, proposer) comme point de départ. Pensez aussi au sujet d'un roman.

Dans la phrase n°2, votre centre d'intérêt, c'est le gâteau. C'est pourquoi vous en avez fait le sujet de votre verbe.

Continuons d'énumérer les caractéristiques du sujet :

- Il commande le verbe
- Il ne fait pas toujours l'action (il la fait à la voix active, mais il la subit à la voix passive.
- il est le thème de mon propos. C'est pourquoi il est souvent en tête de phrase. (selon le sujet que je choisis et donc la voix active ou passive qui en découle, je n'exprime pas exactement la même chose)

Je fais remarquer aux élèves que la voix passive est très pratique dans certains cas précis : en effet, on envisage des actions sans avoir besoin de dire qui est l'auteur de ces actions, qui en est l'agent. (puisque - rappelons-nous le § ci-dessus-, à la voix passive, l'agent n'est qu'un complément)
On pourra s'en servir dans une lettre de réclamation par exemple et, plus scolairement, quand on a à faire une description.

LA CONJUGAISON PASSIVE.

Nous allons reprendre nos exemples de Patrick et son goûter, mais nous allons changer un peu l'histoire et tout mettre au présent .

Patrick mange son goûter.

Le goûter est mangé par Patrick.

Les élèves sont chargés de décrire les formes verbales.
À l'aide d'autres exemples, on retient la formation suivante :
Pour mettre un verbe à la forme passive, on met l'auxiliaire ÊTRE au temps et au mode voulus et on rajoute le participe passé. Ce participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

À l'inverse, si on vous demande d'identifier le temps et le mode d'une forme passive, il vous suffit d'identifier le temps

et le mode de l'auxiliaire **être**, cela vous donnera le temps et le mode de la forme verbale en entier :

Par ex. :

*Il craint que les arbres **soient abattus** par la tempête.*

Soient est un subjonctif présent

Donc **soient abattus** est un subjonctif présent.

*Il est satisfait **d'avoir été soigné** par ce médecin.*

Avoir été est un infinitif passé.

Donc **avoir été soigné** est un infinitif passé.

LA TRANSFORMATION PASSIVE

Les élèves, à ce stade, savent déjà ce que sont des verbes transitifs et intransitifs et ils disposent d'un tableau classant les verbes d'état, les verbes d'action et leurs constructions.

Ils reprennent donc ce tableau pour lire la note suivante :

Seuls les verbes d'action transitifs directs peuvent être mis à la voix passive.

On va donc faire quelques exercices qui montrent que c'est le C.O.D. de la voix active qui devient le sujet de la voix passive. Mais j'évite ces exercices de transformation trop systématiques qui tendent à leur faire croire que ces phrases sont équivalentes. Par ailleurs, je leur trouverai des exercices qui montreront que la transformation n'est pas toujours heureuse ni même possible, bien que le verbe soit transitif direct.

La façon dont j'aborde la leçon sur le passif illustre précisément, je l'espère, le fait que la voix passive est un choix réfléchi et non le fruit d'une gymnastique des mots gratuite.